

Université Catholique de Louvain  
Faculté des sciences économiques, sociales et politiques  
Département des sciences de la population et du développement  
Institut de démographie

**Cohabitation, "intimité à distance" ou isolement familial ?  
Les rapports familiaux intergénérationnels aux âges élevés dans la  
société portugaise**

Alice Maria Delerue Alvim de Matos

Membres du jury

Claude-Michel Loriaux (promoteur)  
Albertino Gonçalves  
Godelieve Masuy-Stroobant  
Josianne Duchêne  
Thérèse Jacobs

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences  
sociales (démographie)

Mai 2007

## **Chapitre VI**

### **Les liens familiaux intergénérationnels et l'inscription sociale des individus de 55 à 90 ans en situation de pauvreté**

## **6.1 Introduction**

Au Portugal, l'ampleur de la pauvreté dans la population âgée justifie qu'on accorde deux chapitres de notre recherche à l'analyse de cette forme d'exclusion sociale. Dans le troisième chapitre, nous avons discuté les divers concepts de pauvreté et les perspectives théoriques d'analyse du phénomène. Nous avons encore signalé les implications politiques et sociales des différentes approches du phénomène. Cette réflexion théorique donne lieu, maintenant, à une analyse empirique des relations familiales intergénérationnelles et des relations sociales des individus de 55 à 90 ans qui vivent dans un contexte de pauvreté. On vise à évaluer dans quelle mesure l'exclusion économique à laquelle la population âgée est particulièrement vulnérable, au Portugal, détermine ou renforce une exclusion de type social. Nous nous interrogeons ensuite sur les caractéristiques des relations familiales intergénérationnelles des individus de 55 à 90 ans qui vivent en situation de pauvreté avec l'objectif d'estimer si les échanges dans la parenté ont des effets égalitaires ou, au contraire, si « ceux qui ont le moins et qui auraient besoin de plus (obtiennent) le moins justement parce que les ressources du réseau familial sont faibles » (Kaufmann, 1996 : 22). En synthèse, nous essayons d'évaluer, dans ce chapitre, dans quelle mesure la pauvreté aux âges élevés est synonyme d'isolement familial et social.

## **6.2 La mesure de la pauvreté dans l'enquête CIDIF**

Dans l'enquête réalisée dans le cadre de cette recherche, nous avons introduit des questions sur les revenus, les conditions de vie et l'évaluation individuelle de la situation économique du ménage qui visaient la construction des trois indices de pauvreté discutés au troisième chapitre : l'indice de pauvreté monétaire, l'indice de pauvreté par les conditions de vie et l'indice de pauvreté subjective.

### **6.2.1 L'indice de pauvreté monétaire**

Dans l'enquête CIDIF, la question sur les revenus du ménage<sup>1</sup> avait pour objectif le calcul d'un indice de pauvreté relative monétaire. Dans la formulation de la question, nous avons explicité que tous les salaires des individus appartenant au ménage, les autres revenus du travail ainsi que les retraites, pensions et subsides devaient être comptés dans le revenu total du ménage. Nous avons ainsi adopté l'approche par les revenus<sup>2</sup>, suggérée par le Conseil de l'Union Européenne (2001) et appliquée par Gonçalves et Silva (2004) dans leur recherche sur la pauvreté des personnes âgées, au Portugal.

La décision de comptabiliser les retraites, pensions et autres subsides dans le revenu total du ménage, à l'inverse de l'option de Branco et Gonçalves

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la question « J'aimerais savoir maintenant quel est le revenu total liquide, quelle que soit son origine (salaires, retraites, pensions, subsides, autres revenus) dont dispose, par mois, votre ménage? Additionnez, s'il vous plaît, les revenus de tous ceux qui habitent dans ce logement. »

<sup>2</sup> L'approche par les revenus s'oppose à l'approche par les dépenses (voir troisième chapitre).

(2001), se justifie par les caractéristiques de la population enquêtée dont plus de 80% a déclaré recevoir ce type de revenus.

La collecte des revenus du ménage, par opposition à la collecte des seuls revenus de l'enquêté, était une option à risque car nous étions conscients qu'un certain nombre d'interviewés (un nombre peu être pas négligeable) ne serait pas en condition de nous indiquer le revenu total du ménage. Les individus appartenant à des ménages avec plusieurs personnes actives, par exemple, auraient éventuellement des difficultés à rapporter le revenu de leur ménage. L'alternative, c'est-à-dire interroger les enquêtés uniquement sur leur revenu, biaisait l'évaluation de la situation économique de l'enquêté. En effet, une personne âgée qui perçoit une pension de 150 € par mois, mais qui vit avec son partenaire qui reçoit une retraite plus élevée ou une personne âgée qui est logée chez un enfant actif a très probablement un niveau de vie supérieur à celui qu'elle pourrait avoir si elle dépendait totalement de sa retraite ou pension. Le revenu du ménage traduit mieux le niveau de vie de la personne âgée que son revenu individuel. De ce fait, nous avons décidé de collecter le revenu total du ménage malgré le risque de non réponses.

De façon à minimiser ce risque, nous avons établi une échelle de revenus et demandé aux enquêtés de se placer dans l'échelle au lieu de leur demander un montant précis. L'échelle élaborée tient compte des valeurs plus fréquentes des pensions sociales, au moment de l'enquête. Elle contient les groupes de revenus suivants :

- revenus inférieurs à 30 mille escudos/mois (< 150€/mois)
- revenus de 30 mille à moins de 60 mille escudos/mois (de 150 à moins de 300€/mois)

- revenus de 60 mille à moins de 120 mille escudos/mois (de 300 à moins de 600€/mois)
- revenus de 120 mille à moins de 180 mille escudos/mois (de 600 à moins de 900€/mois)
- revenus de 180 mille à moins de 230 mille escudos/mois (de 900 à moins de 1150€/mois)
- revenus de 230 mille à moins de 300 mille escudos/mois (de 1150 à moins de 1500€/mois)
- revenus de 300 mille à moins de 400 mille escudos/mois (de 1500 à moins de 2000€/mois)
- revenus de 400 mille à moins de 500 mille escudos/mois (de 2000 à moins de 2500€/mois)
- revenus de plus de 500 mille escudos/mois (de plus de 2500€/mois)

Malgré l'utilisation de l'échelle précédente, un pourcentage élevé de nos enquêtés (18,6%) n'a pas voulu ou n'a pas su répondre à la question des revenus du ménage. L'analyse des non-réponses s'est imposée et elle a déterminé l'application d'une procédure d'imputation des données manquantes<sup>3</sup>.

Quand on prend comme repère le seuil de pauvreté au Portugal, en 2001, estimé par l'Eurostat à 3589€/an (ce qui équivaut à 299€/mois quand on considère 12 mois de revenus par an), on constate que 35,4% de nos enquêtés se trouvent en risque de pauvreté monétaire. Ce pourcentage est plus élevé que celui publié par l'Eurostat. En effet, l'Eurostat estime qu'en 2001, 30% des personnes de 65 ans et plus et 16% des personnes de 50 à 64 ans se trouvaient au Portugal en dessous du seuil de pauvreté (Dennis et Guio, 2004 : 9).

Le risque de pauvreté est particulièrement important pour les personnes vivant seules. Dans notre enquête, 49,8% des individus de 55 ans à 90 ans dans des ménages d'une seule personne se trouvent en dessous du seuil de pauvreté monétaire.<sup>4</sup> Le risque de pauvreté diminue de façon significative si les individus sont intégrés dans des ménages de 2 personnes et plus (31,5% des individus en dessous du seuil de pauvreté).

### **6.2.2 L'indice de pauvreté selon les conditions de vie**

Comme nous l'avons vu auparavant, la pauvreté peut être aussi approchée par les conditions de vie. L'indice de pauvreté sous-jacent dépend du groupe qu'on vise à étudier, de la société à laquelle il appartient et des sources de données disponibles, notamment. En général, dans la construction de cet indice, on tient compte des caractéristiques et des équipements du logement car celui-ci, comme le montre Cortés (2000), peut constituer un facteur d'exclusion sociale. L'indice de pauvreté selon les conditions de vie pondère encore la capacité d'acquisition des biens considérés indispensables à l'inclusion sociale. Ces derniers varient en fonction de la société de référence et ils sont établis, normalement, par des études d'opinion.

Au Portugal, la construction d'un indice de pauvreté selon les conditions de vie rencontre un obstacle important : le manque d'information sur les biens jugés indispensables à l'inclusion sociale. Dans notre enquête, nous nous sommes ainsi limitée à interroger les interviewés sur les principales

---

<sup>3</sup> La méthodologie de traitement des non-réponses a été présentée au quatrième chapitre.

<sup>4</sup> D'après les statistiques officielles, 56% des individus de 65 ans et plus vivant seuls, en 1994/95, se trouvaient en dessous du seuil de pauvreté (INE, 2002 : 206).

caractéristiques de leur logement<sup>5</sup> et sur la possession d'équipements qui facilitent l'intégration familiale et sociale : le téléphone et la télévision. La privation au niveau d'une ou plusieurs des caractéristiques de confort minimum du logement (eau, électricité, égouts, toilette à l'intérieur et cuisine) et/ou la privation au niveau des équipements cités (télévision et téléphone) impliquent un risque de pauvreté. Ainsi défini, ce risque de pauvreté selon les conditions de vie atteint 25,4% des individus enquêtés (tableau 6.1) contre 35,4% considérés pauvres selon le critère monétaire.

---

<sup>5</sup> Nous disposons aussi d'informations sur la propriété du logement mais nous avons constaté qu'au Portugal, comme en Grèce et en Italie (Conseil de l'Union Européenne, 2001 : 89, version portugaise), cette variable ne permet pas d'approcher la pauvreté car la propriété du logement est assez fréquente dans les ménages en dessous du seuil de pauvreté monétaire.

**Tableau 6.1 : Équipements des logements**

| Équipements des logements                                                   | Total des logements (%)<br>n = 1100 | Logements de personnes de 55 à 90 ans vivant seules (%)<br>n = 235 | Logements de personnes de 55 à 90 ans ne vivant pas seules (%)<br>n = 865 |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Logements avec eau, électricité, égouts, toilette, cuisine, TV et téléphone | 74,6                                | 58,3                                                               | 79,1                                                                      |
| Logements sans eau                                                          | 4,7                                 | 11,9                                                               | 2,8                                                                       |
| Logements sans électricité                                                  | 1,2                                 | 5,1                                                                | 0,1                                                                       |
| Logements sans égouts                                                       | 10,3                                | 18,3                                                               | 8,1                                                                       |
| Logements sans toilette à l'intérieur du logement                           | 7,5                                 | 17,9                                                               | 4,7                                                                       |
| Logements sans cuisine                                                      | 0,6                                 | 1,7                                                                | 0,3                                                                       |
| Logements sans TV                                                           | 4,4                                 | 14,9                                                               | 1,5                                                                       |
| Logements sans téléphone                                                    | 18,5                                | 34,5                                                               | 14,1                                                                      |

Source : enquête CIDIF

Le risque de pauvreté selon les conditions de vie est bien plus important pour les personnes vivant seules car, si 25,4% des logements occupés par des interviewés de 55 à 90 ans ne disposent pas des conditions de confort minimum, les logements des personnes de ce groupe d'âge vivant seules sont encore moins bien équipés. En effet, seulement 58,3% disposent des conditions de confort signalées (tableau 6.1).

Au niveau des infrastructures de l'habitation, on constate que 10% des logements ne sont pas desservis par le réseau public d'égouts et d'eaux usées domestiques et 7,5% des logements ne disposent pas de toilette à l'intérieur de l'habitation. De nouveau, ces infrastructures sont plus souvent absentes dans les logements des personnes vivant seules : 18,3% de ces logements ne profitent pas du système public d'égouts et 17,9% ne disposent pas de toilette à l'intérieur.

L'absence de téléphone et de télévision que nous estimons constituer un obstacle à l'inclusion familiale et sociale des personnes aux âges élevés, atteint 18,5% et 4,4% des logements, respectivement. Les aînés vivant seuls subissent un plus grand risque d'isolement social car, en plus de leur situation de vie en solo, ils sont plus nombreux, en termes relatifs, à ne pas avoir de téléphone (34,5% des personnes vivant seules) et de télévision (14,9% des personnes vivant seules).

Ces résultats sont corroborés par les études sur les conditions de vie des personnes âgées au Portugal (INE, 2002 : 205 ; Branco et Gonçalves, 2001 : 18 ; Bruto da Costa, 1984) qui soulignent la situation particulièrement difficile des personnes âgées vivant seules. En effet, d'après l'enquête sur les budgets des familles réalisée en 1994/95 qui sert de base à l'étude de l'INE citée plus haut, 15,1% des logements des personnes âgées vivant seules ne disposent pas d'eau (11,9% dans l'enquête CIDIF), 4,6% n'ont pas d'électricité (5,1% dans l'enquête CIDIF), 18,6% ne profitent pas du système public d'égouts (18,3% dans l'enquête CIDIF), 18,3% n'ont pas de toilette à l'intérieur du logement (17,9% dans l'enquête CIDIF), 35,4% n'ont pas de télévision couleur

(14,9% ne disposent de télévision couleur ou noir et blanc, dans l'enquête CIDIF) et 49,7% n'ont pas de téléphone (34,5% dans l'enquête CIDIF)<sup>6</sup>.

### 6.2.3 L'indice de pauvreté subjective

La dimension objective de la pauvreté que, dans l'enquête CIDIF nous avons approchée par la construction d'un indice de pauvreté monétaire et par un indice de pauvreté selon les conditions de vie, peut être complétée par la dimension subjective du phénomène. Dans l'enquête CIDIF, cette dimension subjective est considérée quand on demande aux interviewés d'évaluer leur situation économique : « Comment jugez-vous votre situation économique actuelle ? ». Trois options de réponse étaient prévues : « bonne », « moyenne » et « mauvaise ».

**Tableau 6.2 : Evaluation subjective de la pauvreté**

| Situation économique individuelle | fréquence absolue | fréquence relative | Revenu moyen (par tête) |
|-----------------------------------|-------------------|--------------------|-------------------------|
| bonne                             | 115               | 10,5               | 629,5                   |
| moyenne                           | 763               | 69,4               | 410,4                   |
| mauvaise                          | 221               | 20,1               | 308,1                   |
| Total                             | 1099              |                    | 412,6                   |

Source : enquête CIDIF, n = 1100 (1 donnée manquante)

Presque 70% des enquêtés considèrent leur situation économique « moyenne », 20% la trouvent « mauvaise » et 10,5% disent qu'elle est

<sup>6</sup> Dans notre enquête, le nombre plus important de personnes âgées vivant seules qui a déclaré avoir un téléphone s'explique probablement par la diffusion massive du téléphone mobile à partir de la fin des années quatre-vingt-dix.

« bonne » (tableau 6.2). Cette évaluation est cohérente avec le revenu moyen par tête<sup>7</sup>, calculé pour chacun des 3 groupes définis par les modalités de cette variable. En effet, le revenu moyen par tête des individus qui considèrent leur situation « mauvaise » avoisine le seuil de pauvreté monétaire qui se situe à 299 euros par mois. Il atteint 410 euros/mois pour la grande majorité des enquêtés qui déclarent vivre une situation économique « moyenne » et s'élève à 630 euros/mois pour les 10,5% des enquêtés qui ont jugé plus favorablement leur situation.

Un indice de pauvreté subjective qui attribue la catégorie de « pauvres » uniquement aux individus qui déclarent avoir une situation économique « mauvaise », sous-évalue la pauvreté par rapport aux indices de pauvreté monétaire et de pauvreté selon les conditions de vie. Ainsi, nous avons décidé d'analyser de façon plus approfondie le groupe d'individus qui déclarent avoir une situation économique moyenne. Nous constatons que 35% de ces individus se trouvent en dessous du seuil de pauvreté monétaire (tableau 6.3) mais, malgré cela, la moitié de ces individus arrive à joindre les deux bouts à la fin du mois. Un chiffre négligeable déclare ne jamais arriver à joindre les deux bouts.

---

<sup>7</sup> Le revenu moyen par tête a été calculé en divisant le revenu total du ménage par le nombre d'adultes équivalents. Pour obtenir le nombre d'adultes équivalents, nous avons pris le premier adulte comme catégorie de référence et nous avons appliqué un coefficient de pondération de 0,7 au deuxième adulte et suivants et un coefficient de 0,5 aux enfants de moins de 16 ans.

**Tableau 6.3 : Individus qui ont déclaré vivre une situation économique « moyenne » selon le revenu par tête et la capacité à joindre les deux bouts à la fin du mois (en % du total d'individus que déclarent vivre une situation économique moyenne)**

| Capacité à joindre les deux bouts à la fin du mois | Total (%) | Individus selon le revenu moyen par tête (%) |            |
|----------------------------------------------------|-----------|----------------------------------------------|------------|
|                                                    |           | <300€/mois                                   | ≥300€/mois |
| toujours                                           | 69,0      | 16,8                                         | 52,2%      |
| pas toujours                                       | 29,2      | 17,2                                         | 12,0       |
| jamais                                             | 1,8       | 0,8                                          | 1,0        |
| <i>Total</i>                                       | 763       | 34,8                                         | 65,2       |

Source : enquête CIDIF, n = 765 (2 données manquantes)

Les résultats précédents montrent qu'un indice de pauvreté subjective, obtenu à partir de l'évaluation subjective de la situation économique individuelle, ne mesure pas le même concept qu'un indice de pauvreté monétaire ou qu'un indice de pauvreté selon les conditions de vie. En effet, dans l'enquête CIDIF, l'indice de pauvreté monétaire repère 35,4% des enquêtés, l'indice de pauvreté selon les conditions de vie comptabilise 25,4% de « pauvres » et l'indice de pauvreté subjective seulement 20% des aînés.

#### **6.2.4 À la recherche d'un indice unique de pauvreté**

Quand ils sont pris de façon isolée, les indices de pauvreté utilisés jusqu'ici appréhendent des dimensions différentes de la pauvreté et ils dissocient les perceptions objectives des perceptions subjectives du

phénomène. Par ailleurs, ils ne définissent pas un « continuum » où les plus pauvres se situent à un des extrêmes de l'échelle et les plus aisés à l'extrême opposé.

Sur le plan méthodologique, les indices partiels de pauvreté posent également des problèmes car, en plus de l'information pertinente qu'ils sont présumés représenter, ils comprennent une part d'information « perturbatrice » qui est due à des erreurs d'observation (formulation et interprétation des questions, attitudes des enquêteurs et des enquêtés, etc.) et à des erreurs de transcription de l'information.

Les analyses factorielles constituent une façon de remédier aux problèmes cités car elles permettent d'évaluer si les variables qui contribuent à la définition des facteurs (les variables prises en compte dans la construction des indices partiels de pauvreté) mesurent les mêmes concepts. Par ailleurs, les facteurs mis en évidence par l'analyse sont supposés retenir l'information pertinente tandis que les résidus sont censés représenter l'information « perturbatrice ». Finalement, le résultat des analyses factorielles prend la forme d'un indice quantitatif qui représente mieux le « continuum » socio-économique sous-jacent au concept de pauvreté que les indices partiels dont la plupart sont établis sur des variables catégorisées.

#### **6.2.4.1 La construction d'un indice unique de pauvreté**

La construction d'un indice unique de pauvreté s'est appuyée sur une analyse en composantes principales catégoriques<sup>8</sup> sur les variables suivantes :

1. revenu moyen par tête (rapport entre le revenu total du ménage et le nombre d'adultes équivalents<sup>9</sup>).
2. degré d'équipement du logement évalué par la présence ou l'absence de l'eau, d'égouts du réseau public, de toilette à l'intérieur du logement, de téléphone et de télévision.<sup>10</sup>
3. évaluation subjective de la situation économique mesurée par la perception de la situation économique vécue par l'enquêté (3 modalités) et de sa capacité à « boucler les deux bouts » à la fin du mois (3 modalités).

L'analyse en composantes principales catégoriques (procédure *CATPCA* de SPSS) a mis en évidence un plan factoriel dont la première dimension est définie par l'équipement du logement et, dans une moindre mesure, par le revenu. Celui-ci contribue aussi à la définition de la deuxième dimension après les variables « perception de la situation économique » et « perception de la capacité à boucler les deux bouts à la fin du mois ». En somme, la première dimension est décrite surtout par les variables « objectives » de l'indice de pauvreté selon les conditions de vie et la deuxième dimension par les variables « subjectives » qui participent à la

---

<sup>8</sup> Il s'agit d'une analyse multivariée qui est identique à une analyse de correspondances multiples, mais qui permet de spécifier le niveau de mesure de chaque variable.

<sup>9</sup> Le nombre d'adultes équivalents est calculé en prenant le premier adulte comme catégorie de référence et en appliquant un coefficient de pondération de 0,7 au deuxième adulte et suivants et un coefficient de 0,5 aux enfants de moins de 16 ans.

définition de la pauvreté subjective. Le revenu sur lequel se base l'indice de pauvreté monétaire, contribue à la définition des 2 dimensions (tableau 6.4 et graphique 6.1).

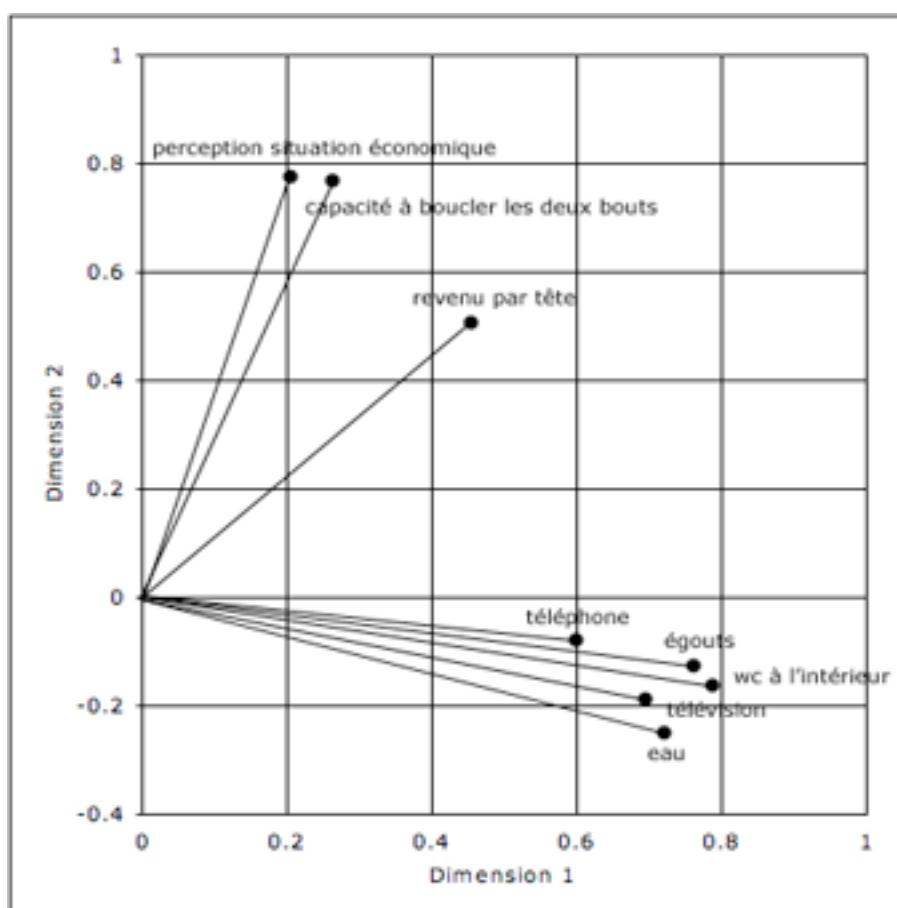
**Tableau 6.4 : Contribution des variables à la définition des dimensions**

| Variables                                                             | Dimension |       |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|-------|
|                                                                       | 1         | 2     |
| revenu moyen par tête                                                 | ,454      | ,505  |
| perception de la situation économique                                 | ,205      | ,773  |
| appreciation de la capacité à boucler les deux bouts à la fin du mois | ,263      | ,767  |
| logement avec/sans eau                                                | ,723      | -,252 |
| logement avec/sans égouts du réseau public                            | ,763      | -,129 |
| logement avec/sans toilette à l'interieur                             | ,788      | -,163 |
| logement avec/sans TV                                                 | ,697      | -,189 |
| logement avec/sans téléphone                                          | ,599      | -,081 |

Source: enquête CIDIF, n = 1100 (1 donnée manquante)

<sup>10</sup> Etant donné le nombre réduit de logements sans cuisine et sans électricité, nous avons exclu ces variables de l'analyse multivariée.

**Graphique 6.1 : Contribution des variables à la définition des dimensions**



Source: enquête CIDIF, n = 1100 (1 donnée manquante)

Le modèle explique 56% de la variance ( $4,477 / 8 * 100$ ). Une analyse par dimensions, montre que la première dimension explique 36,1% de la variance totale et que la deuxième dimension explique 19,9% (tableau 6.5).

**Tableau 6.5 : variance expliquée par le modèle**

| Dimension | Alpha de Cronbach | Variance totale expliquée (Eigenvalue) |
|-----------|-------------------|----------------------------------------|
| 1         | 0,747             | 2,888                                  |
| 2         | 0,424             | 1,590                                  |
| Total     | 0,888             | 4,477                                  |

Source: enquête CIDIF, n = 1100 (1 donnée manquante)

Note : L'Alpha de Cronbach total se base sur l'Eigenvalue total

La consistance interne du modèle peut être évalué par l'alpha de Cronbach qui est défini comme « la corrélation qu'on attend avoir entre l'échelle utilisée et d'autres échelles hypothétiques du même univers avec le même nombre d'items, qui mesurent la même caractéristique. » (Pestana et Gageiro, 2003 : 542-3). Dans le cas présent, cet indicateur prend la valeur 0,888 pour l'ensemble des 2 dimensions, 0,747 pour la première dimension et 0,424 pour la deuxième (il varie entre 0 et 1). L'alpha de Cronbach confirme la bonne consistance globale du modèle et de la première dimension.

À l'encontre de la thèse de Fernandes (1991 : 39 et 40) qui affirme l'existence d'une forte corrélation entre la dimension « objective » de la pauvreté et la dimension « subjective » du phénomène, l'analyse factorielle appliquée aux données de l'enquête CIDIF révèle une certaine indépendance entre les deux dimensions de la pauvreté car elles sont représentées par des axes différents. Dans l'enquête que nous avons menée, les individus avec des indicateurs « objectifs » de pauvreté ne se considèrent pas toujours pauvres. Cette relative indépendance entre les

dimensions objective et subjective de la pauvreté justifie notre décision de ne retenir que la première dimension de l'analyse factorielle dans les analyses qui se suivent. Au lieu de construire un indice de pauvreté qui combine les deux dimensions du phénomène, nous avons ainsi décidé d'adopter comme indice unique de pauvreté, les « scores » factoriels de la première dimension de l'analyse en composantes principales catégoriques. Afin de faciliter son interprétation, nous avons recodé cet indice pour le faire fluctuer dans un intervalle de 0 à 100 plutôt que de prendre des valeurs positives et négatives sous forme de variable standardisée.

Par rapport aux indices de pauvreté partiels, l'indice unique de pauvreté a l'avantage de combiner l'indice de pauvreté par les conditions de vie et l'indice de pauvreté monétaire, c'est-à-dire, les deux indices de pauvreté objective. Il a encore l'avantage de mieux représenter le « continuum » socio-économique sous-jacent au concept de pauvreté que les indices partiels établis sur des variables catégorisées. Néanmoins, il ne peut pas être considéré un indice multiple de pauvreté comme celui de Branco et Gonçalves (2001) car il ne tient pas compte de la dimension subjective de la pauvreté.

#### ***6.2.4.2 Les quartiles de pauvreté***

À partir de l'indice unique de pauvreté (standardisé), nous avons établi des quartiles de pauvreté qui se caractérisent par une distribution inégale des sexes, de l'état de santé des individus, de leur niveau de scolarisation et du type de ménage auquel ils appartiennent :

- Quartile 1 : faible surreprésentation des femmes (27% du total de femmes enquêtées), très importante surreprésentation des individus analphabètes (52% du total d'individus analphabètes), très importante surreprésentation des ménages d'une seule personne (43% des ménages de ce type), surreprésentation des individus avec une santé précaire (40% des individus avec une santé précaire)
- Quartile 2 : faible surreprésentation des femmes (26% du total de femmes enquêtées), surreprésentation des individus analphabètes (28% du total d'individus analphabètes) et des individus à niveau de scolarisation très peu élevé (28% des individus ayant terminé l'école primaire), surreprésentation des couples sans enfants cohabitants (30% des ménages de ce type), surreprésentation des individus avec une santé précaire (32% des individus avec une santé précaire)
- Quartile 3 : surreprésentation des individus ayant terminé l'école primaire (31% des individus de ce niveau de scolarisation), surreprésentation des couples avec des enfants cohabitants (30% des ménages de ce type), surreprésentation des individus en bonne santé (30% des individus en bonne santé)
- Quartile 4 : surreprésentation des hommes (30% des hommes enquêtés), surreprésentation des individus avec un niveau de scolarisation moyen ou élevé (58% des individus avec l'enseignement secondaire de base, l'école commerciale ou industrielle, 70% des individus avec l'enseignement secondaire de niveau supérieur, 82% des individus avec une formation de niveau supérieur non universitaire et 91% des diplômés), surreprésentation des couples avec des enfants cohabitants (30%

des ménages de ce type), surreprésentation des individus en bonne santé (32% des individus en bonne santé).

L'analyse que nous venons de présenter révèle l'existence d'une correspondance entre une échelle économique et une échelle sociale. Les individus les plus pauvres sont surtout des femmes, non scolarisées, à santé précaire et vivant seules tandis qu'à l'autre extrême de l'échelle économique se trouvent surtout des hommes, à niveau de scolarisation moyen ou élevé, en bonne santé qui habitent avec le conjoint et un ou plusieurs enfants. Entre les deux groupes, se trouvent les individus dans une situation socio-économique intermédiaire.

### ***6.3 La pauvreté est-elle synonyme d'isolement familial et social ?***

Les quartiles de pauvreté définis par l'indice unique de pauvreté seront utilisés maintenant dans l'analyse des relations familiales intergénérationnelles et dans l'étude des relations sociales des individus de 55 à 90 ans en fonction de leur position relative dans l'échelle de pauvreté. Comme nous l'avons dit auparavant, il s'agit d'évaluer dans quelle mesure l'exclusion économique entraîne ou renforce la rupture des liens sociaux<sup>11</sup> et dans quelle mesure les échanges familiaux

---

<sup>11</sup> Ne disposant pas de données longitudinales, nous ne sommes pas en mesure de retracer l'évolution de l'inscription familiale et sociale des personnes âgées en fonction de l'évolution des conditions matérielles de vie. Nous nous limitons ainsi à une analyse transversale.

intergénérationnels essayent de compenser le déficit économique et le déficit social des aînés en situation de pauvreté.

### **6.3.1 L'inscription familiale des individus pauvres de 55 à 90 ans**

#### ***6.3.1.1 Vit-on plus souvent seul quand on est pauvre ?***

La vie en solo au 3<sup>ème</sup> âge est un phénomène beaucoup plus ancien que la vie en solo pendant la jeunesse et les jeunes âges de la vie adulte. En effet, les veuves solitaires étaient déjà nombreuses au XIX<sup>ème</sup> siècle (Kaufmann, 2003 : 28). Quand elles appartenaient aux classes populaires, elles vivaient dans la misère, enfermées chez elles, mais quand elles étaient issues de la bourgeoisie urbaine, elles vivaient une certaine émancipation de la vie de couple (Perrot, 1984 : 299, cité par Kaufmann, 2003 : 28). Vivre seule au 3<sup>ème</sup> âge avait donc des significations bien distinctes selon les milieux sociaux : solitude pour les classes populaires et libération des contraintes familiales pour les classes aisées.

Comme signalé au premier chapitre, le nombre de personnes qui vivent seules dans la vieillesse ne cesse d'augmenter dans beaucoup de pays développés. Cette évolution est souvent attribuée à l'augmentation des ressources économiques des personnes âgées leur permettant le choix d'une vie indépendante (Velkoff, 2001 :1).

Au Portugal, le nombre de personnes de 65 ans et plus qui vivent seules a augmenté de 33% entre les deux derniers recensements de la population<sup>12</sup>. En 2001, 50,8% des individus qui vivent dans des ménages d'une personne sont âgés de 65 ans et plus, et 64,8% sont âgés de 55 ans et plus. On peut donc affirmer que, malgré les signes de modernité présents dans l'accroissement de la proportion de jeunes, surtout du sexe masculin, qui vivent seuls au Portugal (INE, 2003 :48), la vie en solo caractérise surtout le 3<sup>ème</sup> âge. A cette étape de la vie, il s'agit d'un phénomène qui atteint particulièrement les femmes en raison de leur plus grande longévité : 77,7% des personnes de 65 ans et plus qui vivent seules sont des femmes. Sont-elles pauvres ou ont-elles plutôt une certaine aisance financière ? En d'autres mots, est-ce que le Portugal suit la tendance d'autres pays européens où l'accroissement du nombre de personnes qui vivent seules dans la vieillesse correspond à un choix de vie indépendante des enfants dès que le niveau de vie le permet ?

Le tableau 6.6 qui a été élaboré à partir des données de l'enquête CIDIF, réalisée dans le cadre de cette thèse, montre que 42,7% des individus seuls que nous avons enquêtés appartiennent au groupe de population le plus pauvre (1<sup>er</sup> quartile). L'analyse des résidus standardisés<sup>13</sup> révèle que les individus dans cette situation sont plus nombreux qu'attendu. Par contre, dans tous les autres niveaux de pauvreté, la vie en solo est moins fréquente que ce que l'hypothèse d'indépendance laisse supposer.

---

<sup>12</sup> Les données statistiques, publiées par l'Institut National de Statistique sur les deux derniers recensements de la population, au Portugal, ne permettent pas de discriminer la population de 55 ans et plus en fonction du type de ménage et du sexe. Nous sommes ainsi obligée de travailler sur le groupe des individus de 65 ans et plus quand nous nous reportons aux statistiques officielles.

<sup>13</sup> Quand la valeur du résidu d'une cellule s'écarte de -1,96 ou de +1,96, on peut conclure que la cellule en question s'éloigne de l'hypothèse nulle.

**Tableau 6.6 : La vie en solo par quartile de pauvreté**

| Quartiles de pauvreté | Ne vit pas seul | Vit seul | Total |
|-----------------------|-----------------|----------|-------|
| Quartile 1            | 179             | 100      | 279   |
| Résidus standardisés  | -6,9            | 6,9      |       |
| Quartile 2            | 234             | 36       | 270   |
| Résidus standardisés  | 3,7             | -3,7     |       |
| Quartile 3            | 217             | 57       | 274   |
| Résidus standardisés  | 0,2             | -0,2     |       |
| Quartile 4            | 235             | 41       | 276   |
| Résidus standardisés  | 3,0             | -3,0     |       |
| Total                 | 865             | 234      | 1099  |

Source : enquête CIDIF, n = 1100 (1 donnée manquante)

Le coefficient V de Cramer<sup>14</sup> assure une association faible mais significative entre les variables « pauvreté » et « vie en solo » (coefficient V de Cramer = 0,218 pour  $p < 0,000$ ). Ainsi, les plus pauvres ont une plus grande tendance à vivre seuls.

Le Portugal ne semble donc pas suivre la tendance des pays développés où vivre seul dans la vieillesse correspond à un choix de vie rendu possible par l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. La

<sup>14</sup> Le coefficient V de Cramer varie entre 0 et 1 (0=absence d'association et 1=association parfaite)

pauvreté est synonyme de vie en solo pour un nombre important d'individus de 55 à 90 ans.

### ***6.3.1.2 La cohabitation intergénérationnelle dans la pauvreté***

Pour Attias-Donfut (2000 :271), le partage du logement entre les parents âgés et les enfants adultes est aujourd'hui, essentiellement, le résultat d'un besoin économique qui implique les ménages les plus défavorisés qui ne sont pas en conditions de redistribuer de l'argent.

Dans l'enquête CIDIF réalisée dans le cadre de cette recherche, on retrouve une association faible mais significative entre la cohabitation intergénérationnelle et la pauvreté (coefficient V de Cramer=0,128 pour  $p<0,000$ ), mais de sens inverse à celui qu'Attias-Donfut a trouvé en France. Dans notre échantillon, la cohabitation est plus fréquente dans les groupes économiquement favorisés. En effet, les aînés qui appartiennent au premier quartile de pauvreté ont nettement moins tendance à cohabiter avec un enfant adulte que les individus appartenant aux deux quartiles les moins pauvres (tableau 6.7).

**Tableau 6.7: La cohabitation par quartile de pauvreté**

| Quartiles de pauvreté | Absence de cohabitation intergénérationnelle | Cohabitation intergénérationnelle | Total |
|-----------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------|-------|
| Quartile 1            | 195                                          | 84                                | 279   |
| Résidus standardisés  | 3,8                                          | -3,8                              |       |
| Quartile 2            | 165                                          | 105                               | 270   |
| Résidus standardisés  | 0,4                                          | -0,4                              |       |
| Quartile 3            | 151                                          | 123                               | 274   |
| Résidus standardisés  | -2,0                                         | 2,0                               |       |
| Quartile 4            | 150                                          | 126                               | 276   |
| Résidus standardisés  | -2,3                                         | 2,3                               |       |
| Total                 | 661                                          | 438                               | 1099  |

Source: enquête CIDIF, n = 1100 (1 donnée manquante)

Les conditions de logement des individus pauvres ainsi que la migration de leurs enfants vers les villes rendent difficile, probablement, la cohabitation intergénérationnelle des individus moins fortunés.

La plus grande tendance à la vie en solo des individus pauvres s'ajoute à leur moindre propension à la cohabitation intergénérationnelle. Au Portugal, la pauvreté serait ainsi associée à un plus grand isolement familial.

### ***6.3.1.3 La pauvreté et la fréquence des visites intergénérationnelles***

Comme nous venons de voir, les individus les plus pauvres de notre échantillon ont plus tendance à vivre seuls que les individus aisés. La question qui se pose maintenant est celle de savoir si vivre en solo signifie solitude et précarisation des liens familiaux.

Au chapitre précédent, nous avons vu que la fréquence des visites entre les parents âgés et leurs enfants adultes dépend de la distance entre les logements respectifs : plus la distance est importante, moins on se visite. Nous nous interrogeons maintenant si la distance n'est pas « déterminée » par le niveau de pauvreté. En d'autres mots, on veut savoir si les familles plus pauvres se trouvent géographiquement plus éloignées car elles ne peuvent se permettre de choisir des logements de proximité.

Pour répondre à cette question, nous avons procédé à une analyse multivariée de type segmentation.

La variable dépendante du modèle est la plus petite distance entre le logement du parent et les logements de ses enfants adultes, mesurée en minutes (5 catégories :  $\leq 15$  minutes, de 16 à 30 minutes, de 31 à 120 minutes, plus de 120 minutes mais habitant dans le pays, résidant à l'étranger).

Les variables indépendantes du modèle sont les suivantes :

1. le niveau de pauvreté (4 catégories : quartiles de pauvreté)
2. l'âge du parent (variable continue)
3. le type de ménage du parent (5 catégories : seul, avec partenaire, avec enfant sans partenaire, avec partenaire et enfant, autre)
4. la santé du parent (2 catégories : santé précaire, bonne santé)<sup>15</sup>

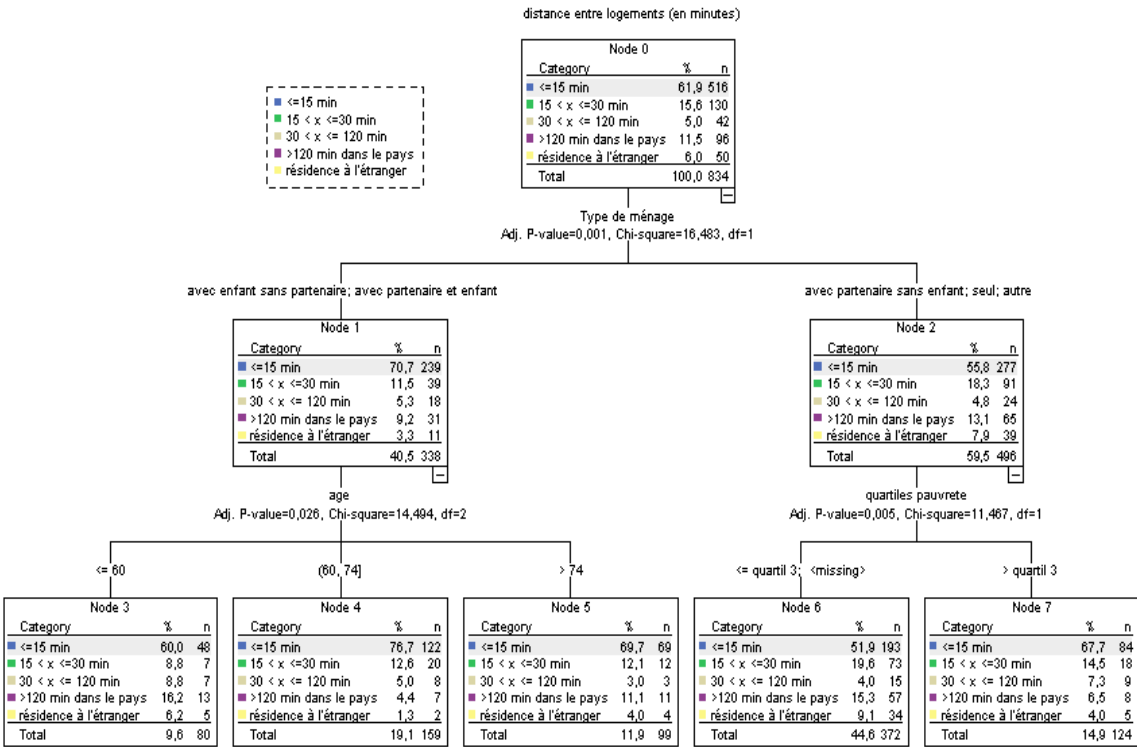
Le niveau de pauvreté a donc été introduit dans le modèle pour évaluer l'hypothèse d'une plus grande distance entre les logements des parents pauvres et de leurs enfants, justifiée par l'incapacité économique de choisir des logements proches les uns des autres. L'âge du parent et son niveau de santé figurent dans le modèle car nous posons l'hypothèse d'un rapprochement entre les logements des parents et de leurs enfants adultes quand les parents vieillissent ou quand ils deviennent malades. Finalement, l'introduction du type de ménage vise à évaluer dans quelle mesure la vie en solo au 3<sup>ème</sup> âge est synonyme d'isolement géographique de la famille ou, au contraire, est compensée par une plus petite distance entre les logements.

Le modèle précédent permet d'évaluer quelle variable contribue le plus à l'explication de la distance entre les logements des parents âgés et des enfants adultes : la pauvreté, l'âge du parent, sa santé ou le type de ménage dans lequel il se trouve.

---

<sup>15</sup> Comme signalé au 5<sup>ème</sup> chapitre, nous avons considéré qu'un individu est en bonne santé s'il ne dépend de personne pour accomplir les tâches suivantes : s'alimenter, s'habiller, se laver, aller à la toilette, marcher, sortir de chez soi, parcourir des petites distances, assurer les travaux domestiques légers, réaliser des activités à l'extérieur telles que faire des courses ou aller à la banque. La santé des individus qui dépendent de quelqu'un d'autre pour réaliser une ou plusieurs des tâches précédentes est considérée « précaire ».

**Graphique 6.2 : Analyse de segmentation – relation entre la pauvreté et la distance entre les logements des parents et des enfants adultes**



Source: enquête CIDIF, n = 1100 (1 donnée manquante)

L'application de l'analyse de segmentation à notre échantillon (graphique 6.2) permet de conclure que la distance entre les logements dépend, en premier lieu, du type de ménage dans lequel vit la personne âgée : 71% des parents qui vivent avec un enfant (avec ou sans partenaire) vivent proches d'au moins un autre enfant, mais seulement 56% des parents qui vivent seuls, avec un partenaire ou autre personne se trouvent dans cette situation. Comment expliquer ce résultat quelque peu étonnant ? On dirait

que la cohabitation entre l'aîné et un de ses enfants adultes est signe d'une solidarité plus importante dans certaines familles qui se traduit également par une proximité vis-à-vis des autres enfants.

Au contraire, les individus qui vivent seuls ou ceux qui vivent uniquement avec leur partenaire habitent à une plus grande distance de leurs enfants. L'isolement des personnes vivant seules ou avec un partenaire est donc renforcé par une plus grande distance géographique des enfants.

En ce qui concerne les aînés qui habitent avec un enfant, on peut encore ajouter que la distance vis-à-vis des logements des autres enfants dépend surtout de l'âge des parents. Plus on est âgé plus on vit proche, mais les très âgés vivent moins proches que les 60-74 ans.

Au contraire, pour ceux qui n'habitent pas avec un enfant, la distance des logements parents/enfants dépend du niveau de pauvreté : si on appartient aux 25% les plus riches, on a 68% de chances de vivre proche des enfants, mais si on appartient aux 3 premiers quartiles de pauvreté, on a seulement 52% de chances de vivre proche des enfants et on a 15% de chances de vivre à plus de 2 heures de distance contre 6% pour les 25% plus riches. On peut donc conclure que si on n'habite pas avec un enfant, mais qu'on appartient au groupe des 25% les plus riches, on a plus de possibilités de choisir d'habiter proche de ses enfants.

Finalement, on constate que la santé « n'explique » dans aucun cas la distance entre les logements du parent et de leurs enfants.

Comme la distance entre les logements détermine la fréquence des visites, nous avons ensuite étudié la relation entre la pauvreté et la fréquence des visites pour une même distance entre logements. Pour les distances moyennes, c'est-à-dire celles qui sont supérieures à 15 minutes et inférieures ou égales à 30 minutes, l'association entre la pauvreté et la fréquence des visites est significative, encore que peu importante (Sperman's  $\rho=0,269$ ). Par contre, quand on habite à moins de 15 minutes ou assez loin (plus de 30 minutes), y compris à l'étranger, la fréquence des visites ne dépend pas du niveau de pauvreté. Les courtes distances sont aussi bien maîtrisées par les pauvres que par les non pauvres ainsi que les grandes distances. La différence n'existe que pour les distances entre 15 et 30 minutes que les personnes aisées maîtrisent mieux que les pauvres, peut-être parce qu'elles ont plus souvent leur propre moyen de transport ou parce qu'elles l'utilisent davantage.

#### ***6.3.1.4 La pauvreté et la fréquence des contacts téléphoniques intergénérationnels***

La distance géographique entre les logements des parents âgés et des enfants adultes peut être atténuée par la communication téléphonique ou, au contraire, elle peut être renforcée par l'absence de ce type de contact.

Quand on analyse la relation entre la fréquence des visites et la fréquence des contacts téléphoniques pour l'ensemble de l'échantillon de l'enquête, on constate qu'il y a une association faible mais significative entre la fréquence des visites et la fréquence des contacts téléphoniques

(Kendall's tau-c = 0,09 pour  $p < 0,000$ )<sup>16</sup>. Il y a donc un cumul de facteurs (visites, contacts téléphoniques) conduisant à une plus grande proximité ou, à l'inverse, à un plus grand isolement familial.

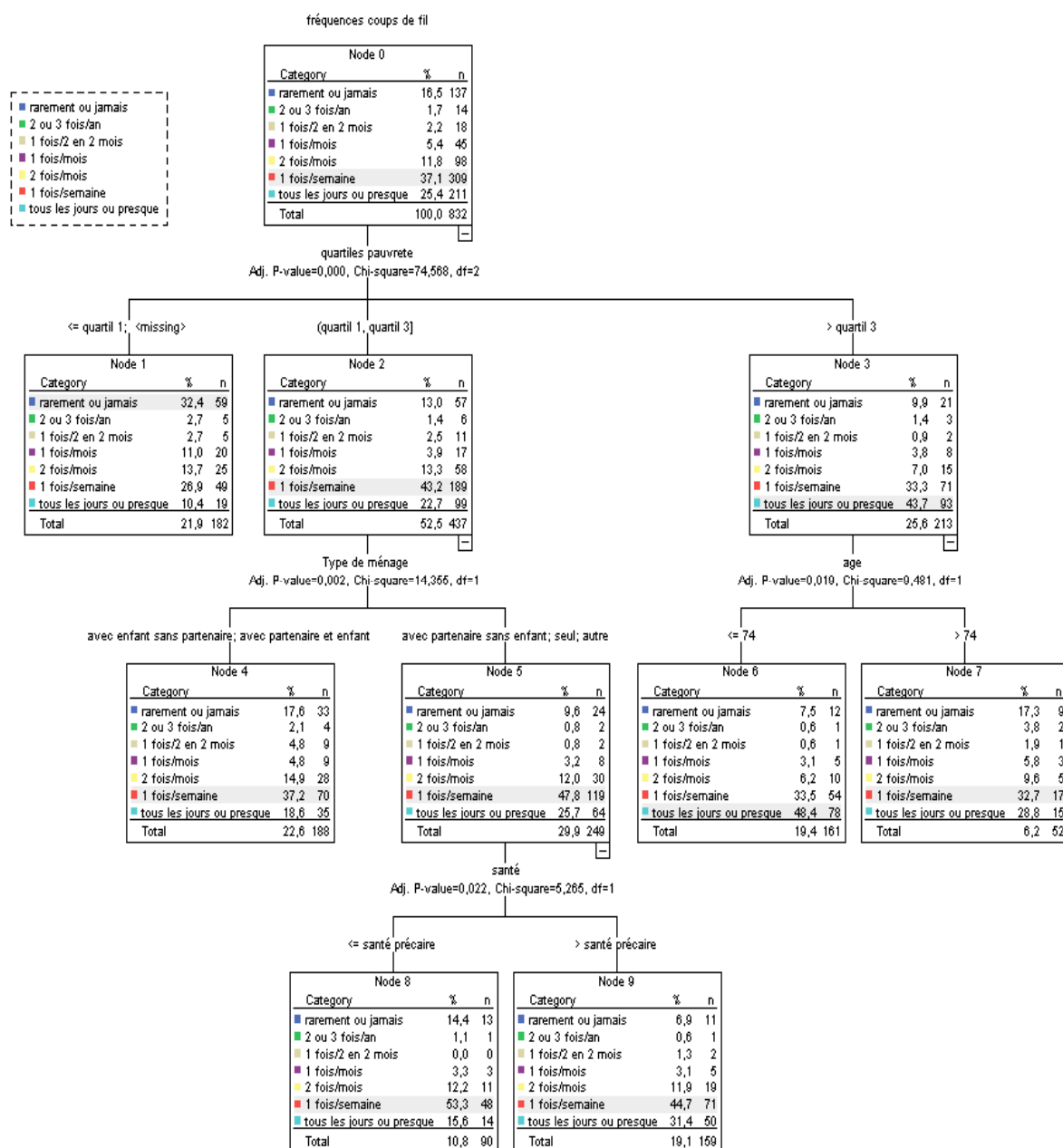
Les résultats précédents nous conduisent maintenant à l'évaluation du rôle du niveau de richesse/pauvreté dans « l'explication » de la fréquence des contacts téléphoniques entre parents et enfants. Ce propos justifie une nouvelle analyse de segmentation dont la variable dépendante est la fréquence des contacts par téléphone (7 catégories : < de 2 ou 3 fois/an ou jamais, 2 ou 3 fois/an, 1 fois/2 en 2 mois, 1 fois/mois, 2 fois/mois, 1 fois/semaine, tous les jours ou presque) et les variables indépendantes sont les variables considérées dans l'analyse précédente, à savoir :

1. le niveau de pauvreté (4 catégories : quartiles de pauvreté)
2. l'âge du parent (variable continue)
3. le type de ménage du parent (5 catégories : seul, avec partenaire, avec enfant sans partenaire, avec partenaire et enfant, autre)
4. la santé du parent (2 catégories : santé précaire, bonne santé)

---

<sup>16</sup> La mesure d'association symétrique Kendall's tau c qui permet de mesurer l'intensité de la relation entre deux variables ordinales, varie entre -1 et +1 quelque soit la dimension du tableau de contingence.

**Graphique 6.3 : Analyse de segmentation – relation entre la pauvreté et la fréquence des contacts téléphoniques**



La nouvelle analyse de segmentation (graphique 6.3) permet de conclure que la pauvreté détermine, en première instance, la fréquence des contacts téléphoniques entre parents âgés et enfants adultes. Plus on monte dans l'échelle de richesse, plus fréquents sont les contacts téléphoniques. Le groupe le plus pauvre n'a souvent aucun, ou presque aucun contact, par téléphone avec les enfants adultes. En effet, 32% des individus du premier quartile de pauvreté ne communiquent jamais, ou presque jamais, par téléphone avec leurs descendants.

Le groupe qui se caractérise par un niveau moyen de richesse/pauvreté (deuxième et troisième quartiles de pauvreté) utilise le téléphone une fois par semaine dans 43% des cas. Finalement, dans le groupe le plus favorisé, le téléphone est un moyen de communication quotidien pour 44% des individus.

Le type de ménage permet de décomposer le groupe avec un niveau moyen de richesse/pauvreté (52,5% des individus enquêtés). La présence ou absence d'un enfant dans le ménage « détermine » la fréquence des contacts téléphoniques avec les autres enfants. En fait, les aînés qui habitent avec un ou plusieurs enfants ont moins de contacts téléphoniques avec leurs autres enfants non cohabitants :  $\frac{3}{4}$  des individus qui habitent seuls ou avec un partenaire sans enfants contactent leurs descendants au moins une fois par semaine, tandis que cette situation caractérise un nombre (relatif) moins important d'individus qui cohabitent avec un enfant (56% des individus).

Comme nous l'avons vu auparavant, les visites entre les parents âgés et leurs enfants adultes n'appartenant pas au ménage sont plus fréquentes, à l'inverse des contacts téléphoniques, quand la personne âgée habite avec

un enfant. Comment expliquer que la présence d'un enfant dans le ménage puisse contribuer à une plus grande proximité physique des logements mais, en même temps, à une plus grande distance au niveau de la communication par téléphone entre le parent et leurs autres enfants ? Est-ce que la co-habitation avec un enfant signifie que la personne âgée (ou la famille) privilégie la présence physique en détriment des contacts téléphoniques qui ne permettent pas cette forme de proximité ? Une deuxième hypothèse peut être soulevée : est-ce que la communication par téléphone est simplement moins fréquente parce que l'enfant qui réside dans le ménage assure un rôle d'intermédiaire dans les contacts téléphoniques entre le parent âgé et ses autres enfants ? Par cette hypothèse, nous nous demandons si les enfants non cohabitants ne chercheraient à avoir des nouvelles de leur parent auprès de leur frère ou sœur qui assure la « garde », au lieu d'utiliser le téléphone pour contacter directement le parent.

L'analyse de segmentation met encore en évidence le rôle de l'âge dans le groupe économiquement favorisé et le rôle de l'état de santé du parent dans le groupe des individus avec un niveau de richesse/pauvreté moyen qui ne cohabitent pas avec un enfant. Les contacts téléphoniques sont plus fréquents quand les parents sont moins âgés ou se trouvent en bonne santé peut-être parce que l'âge et l'état de santé leur permettent de jouer un rôle plus actif dans les contacts téléphoniques avec les enfants adultes.

### ***6.3.1.5 Est-ce qu'on aide et on est aidé différemment par ses enfants quand on est pauvre ?***

Nous venons de voir que plus les parents sont pauvres moins ils ont de contacts téléphoniques avec leurs enfants et moins ils voient leurs enfants si les logements respectifs ne sont pas proches, plus précisément, s'ils se situent à une distance de 15 à 30 minutes. Nous nous demandons maintenant si les formes d'aide (des enfants aux parents et des parents aux enfants) varient en fonction du niveau de pauvreté du parent.

Comme on peut le voir dans le tableau 6.8, les parents appartenant aux deux premiers quartiles de pauvreté (les plus pauvres) reçoivent, dans tous les domaines, une aide plus importante de leurs enfants que les parents moins pauvres appartenant aux deux derniers quartiles.

Si on compare plutôt le groupe de parents le plus pauvre (1<sup>er</sup> quartile) et le groupe le moins pauvre (4<sup>ème</sup> quartile), la différence d'aide reçue est particulièrement importante quand il s'agit d'une aide en argent ou en espèces (nourriture et vêtements). En effet, 39,1% des parents aidés en argent appartiennent au 1<sup>er</sup> quartile et seulement 3,3% appartiennent au 4<sup>ème</sup> quartile. De même, 42,2% des parents aidés en nourriture et vêtements se trouvent dans le 1<sup>er</sup> quartile et 3,1% dans le 4<sup>ème</sup> quartile.

**Tableau 6.8 : Type d'aide des enfants par niveau de pauvreté des parents (%)**

| Type d'aide des enfants aux parents                                                | 1 <sup>er</sup> quartile<br>(les plus pauvres) | 2 <sup>ème</sup> quartile | 3 <sup>ème</sup> quartile | 4 <sup>ème</sup> quartile<br>(les moins pauvres) |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------------------------------|
| argent                                                                             | 39,3                                           | 36,1                      | 21,3                      | 3,3                                              |
| nourriture et vêtements                                                            | 42,2                                           | 31,3                      | 23,4                      | 3,1                                              |
| travaux domestiques                                                                | 38,4                                           | 27,7                      | 21,4                      | 12,5                                             |
| services (bricolage, jardinage, etc.)                                              | 38,0                                           | 29,1                      | 17,1                      | 15,8                                             |
| courses                                                                            | 32,8                                           | 33,9                      | 18,8                      | 14,6                                             |
| sorties (accompagnement lors des visites médicales, rendez-vous à la banque, etc.) | 30,7                                           | 33,9                      | 18,4                      | 17,0                                             |
| soutien moral                                                                      | 31,1                                           | 31,5                      | 19,7                      | 17,6                                             |

Source: enquête CIDIF, n = 1100 (1 donnée manquante)

Note : total de parents aidés pour chaque type d'aide (total en ligne) = 100%

Afin d'évaluer si les différences rencontrées sont significatives, nous avons appliqué le test non paramétrique d'indépendance de Kolmogorov-Smirnov (voir encadré 6.1).

### Encadré 6.1: Le test non paramétrique d'indépendance de Kolmogorov-Smirnov

#### Test de Kolmogorov-Smirnov

Il permet d'évaluer l'association entre une variable nominale dichotomique (l'aide) et une variable ordinale (les quartiles de pauvreté).

La valeur du test K-S est la différence maximale entre les distributions cumulées et s'exprime par l'expression mathématique suivante :  $\max (CP_{n_1} - CP_{n_2})$  où 1 et 2 sont les catégories de la variable dichotomique.

Dans une table de K-S, pour un seuil de signification de 0,05, l'intervalle critique est calculé par l'expression suivante :

$$\left[ 1,36 \times \sqrt{\frac{n_1 + n_2}{n_1 \times n_2}}; 1 \right]$$

Si la valeur du test de K-S appartient à l'intervalle critique, on rejette l'hypothèse nulle d'indépendance entre l'aide et le niveau de pauvreté.

Le tableau 6.9 présente les résultats du test de K-S pour chacune des formes d'aide des enfants aux parents. Il montre clairement que l'aide des enfants est significativement différente selon le niveau de pauvreté des parents.

**Tableau 6.9 : Type d'aide des enfants en fonction du niveau de pauvreté des parents - test d'indépendance de K-S pour un seuil de signification de 0,05**

| Type d'aide des enfants aux parents | $\max(CP_{n_1} - CP_{n_2})$ | $1,36 * \sqrt{\frac{n_1 + n_2}{n_1 * n_2}}$ | observations |
|-------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------|--------------|
| argent                              | 0,288                       | 0,181                                       | significatif |
| nourriture et vêtements             | 0,268                       | 0,177                                       | significatif |

|                                                                                    |       |       |              |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|--------------|
| travaux domestiques                                                                | 0,201 | 0,138 | significatif |
| services (bricolage, jardinage, etc.)                                              | 0,227 | 0,120 | significatif |
| courses                                                                            | 0,233 | 0,112 | significatif |
| sorties (accompagnement lors des visites médicales, rendez-vous à la banque, etc.) | 0,238 | 0,100 | significatif |
| soutien moral                                                                      | 0,213 | 0,099 | significatif |

Source: enquête CIDIF, n = 1100 (1 donnée manquante)

Pour comprendre où se situent les différences, nous avons construit le tableau 6.10 avec les résidus ajustés standardisés.

Les parents les plus pauvres (1<sup>er</sup> quartile) reçoivent plus d'aide que celle attendue sous l'hypothèse d'indépendance, dans tous les domaines. Au contraire, les parents les moins pauvres (4<sup>ème</sup> quartile) reçoivent moins d'aide de leurs enfants<sup>17</sup>. Les parents du 2<sup>ème</sup> quartile s'éloignent de l'hypothèse nulle en ce qui concerne l'aide dans les courses, les sorties et le soutien moral. Ils en reçoivent plus qu'attendu. Finalement, les parents du 3<sup>ème</sup> quartile reçoivent moins d'aide que celle attendue en services, dans les courses, les sorties et en soutien moral.

---

<sup>17</sup> Si les individus les plus aisés reçoivent moins d'aide de leurs enfants que les plus pauvres, ils sont relativement plus nombreux à pouvoir compter sur une aide qu'ils payent (très souvent une femme de ménage) : 28,5% des individus plus aisés ont une aide qu'ils payent tandis que 2,7%, à peine, des individus les plus pauvres reçoivent ce type d'aide.

**Tableau 6.10 : Type d'aide des enfants en fonction du niveau de pauvreté des parents – résidus ajustés standardisés**

| Type d'aide                                                                        | 1 <sup>er</sup> quartile | 2 <sup>ème</sup> quartile | 3 <sup>ème</sup> quartile | 4 <sup>ème</sup> quartile |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| argent                                                                             | <i>3,42</i>              | 1,70                      | -0,84                     | <i>-4,13</i>              |
| nourriture et vêtements                                                            | <i>4,08</i>              | 0,84                      | -0,46                     | <i>-4,27</i>              |
| travaux domestiques                                                                | <i>4,53</i>              | 0,23                      | -1,14                     | <i>-3,39</i>              |
| services (bricolage, jardinage, etc.)                                              | <i>5,42</i>              | 0,73                      | -2,79                     | <i>-3,10</i>              |
| courses                                                                            | <i>4,16</i>              | 2,52                      | -2,55                     | <i>-3,94</i>              |
| sorties (accompagnement lors des visites médicales, rendez-vous à la banque, etc.) | <i>4,32</i>              | 3,28                      | -3,45                     | <i>-3,97</i>              |
| soutien moral                                                                      | <i>4,69</i>              | 2,23                      | -2,93                     | <i>-3,77</i>              |

Source: enquête CIDIF, n = 1100 (1 donnée manquante).

Note : les cellules en italique s'éloignent de l'hypothèse nulle d'indépendance.

Nous allons maintenant évaluer si l'aide aux enfants varie en fonction du niveau de pauvreté des parents.

Seule l'aide en argent des parents aux enfants dépend du niveau de pauvreté des parents, comme l'atteste le tableau 6.11. Toutes les autres formes d'aide sont indépendantes du niveau de pauvreté des parents.

**Tableau 6.11 : Type d'aide aux enfants en fonction du niveau de pauvreté des parents – test d'indépendance de K-S pour un seuil de signification de 0,05**

| Type d'aide des parents aux enfants   | $\max (CP_{n_1} - CP_{n_2})$ | $1,36 * \sqrt{\frac{n_1 + n_2}{n_1 * n_2}}$ | observations     |
|---------------------------------------|------------------------------|---------------------------------------------|------------------|
| argent                                | 0,216                        | 0,149                                       | significatif     |
| nourriture et vêtements               | 0,085                        | 0,127                                       | non significatif |
| travaux domestiques                   | 0,051                        | 0,245                                       | non significatif |
| services (bricolage, jardinage, etc.) | 0,088                        | 0,229                                       | non significatif |
| courses                               | 0,182                        | 0,213                                       | non significatif |
| garde des petits-enfants              | 0,094                        | 0,104                                       | non significatif |
| soutien moral                         | 0,055                        | 0,097                                       | non significatif |

Source: enquête CIDIF, n = 1100 (1 donnée manquante)

L'aide en argent des parents plus pauvres (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> quartiles) est moins importante qu'attendu sous l'hypothèse nulle tandis que l'aide des parents les moins pauvres (4<sup>ème</sup> quartile) est plus élevée (tableau 6.12).

**Tableau 6.12 : Type d'aide aux enfants en fonction du niveau de pauvreté des parents – résidus ajustés standardisés**

| Type d'aide | 1 <sup>er</sup> quartile | 2 <sup>ème</sup> quartile | 3 <sup>ème</sup> quartile | 4 <sup>ème</sup> quartile |
|-------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| argent      | -2,27                    | -2,02                     | -0,32                     | 4,53                      |

Source: enquête CIDIF, n = 1100 (1 donnée manquante)

En somme, les parents pauvres vivent plus souvent seuls, mais ils reçoivent plus d'aide de leurs enfants que les parents non pauvres. Ils reçoivent plus d'aide en argent, nourriture et vêtements, mais aussi en travaux domestiques, services, courses, accompagnement lors des sorties et soutien moral. Malgré les difficiles conditions de vie des parents pauvres, ils n'aident pas moins leurs enfants que les parents non pauvres, à l'exception de l'aide en argent qui n'est pas à leur portée. La pauvreté dans la vieillesse n'est donc pas synonyme d'isolement familial si on définit ce concept par la fréquence d'échanges entre parents et enfants adultes.

### **6.3.2 L'inscription sociale aux deux extrêmes de l'échelle de la pauvreté**

Selon Kaufmann, les aides familiales dans les situations de précarité renferment les individus pauvres dans la parenté. À l'inverse, dans les classes moyennes et supérieures, elles sont le résultat d'un choix parmi d'autres possibles dans un réseau social beaucoup plus ouvert qui empêche une dépendance totale du système familial (1996 : 22 et 23).

Pour évaluer si les individus les plus pauvres de notre échantillon se trouvent plus renfermés dans la parenté que les individus les plus aisés, nous avons comparé l'insertion sociale des individus situés dans les deux extrêmes de l'échelle de pauvreté. Notre évaluation se base sur la fréquence des contacts avec les voisins et les amis, les sorties et la participation à des activités sociales.

Quand on compare les individus les plus pauvres (1<sup>er</sup> quartile) avec les moins pauvres (4<sup>ème</sup> quartile), nous constatons que les premiers préservent plus leur réseau de voisinage (nous supposons que les conditions de logement s'y prêtent), mais ils entretiennent moins leur réseau d'amitié<sup>18</sup>. En effet, les individus plus favorisés ont deux fois plus de chances de ne jamais parler à leurs voisins que les individus les plus pauvres. Par contre, ils ont 1,4 fois plus de chances de parler tous les jours avec leurs amis et 1,3 fois plus de chances de leur parler au moins une fois par semaine que les individus les plus pauvres.

Au Portugal, l'entretien d'un réseau d'amitié se fait souvent sous le prétexte d'un repas ensemble. On invite les amis à venir manger chez soi, on va ensemble au restaurant ou on va manger chez eux. Nous supposons que les individus plus favorisés se trouvent plus souvent dans les situations décrites par aisance économique, mais aussi sous le prétexte de rencontrer les amis (ils entretiennent plus leur réseau d'amitié).

L'hypothèse précédente est corroborée par notre enquête qui révèle que les individus les plus favorisés ont 5,4 fois plus de chances d'aller au café

---

<sup>18</sup> Toutes les différences de comportements qui sont mises en évidence sont statistiquement significatives.

ou au restaurant plusieurs fois par mois et qu'ils ont 5,1 fois plus de chances d'inviter ou de se faire souvent inviter à manger que les individus les plus pauvres.

D'une façon générale, les individus les plus pauvres sont plus renfermés chez eux : ils ont 2,1 fois plus de chances que les individus à l'autre extrême de l'échelle de richesse/pauvreté de ne sortir que rarement pour se distraire (moins d'une fois par mois). Dans le groupe des individus qui sortent souvent, on a également 2,1 fois plus de chances de trouver un individu du 4<sup>ème</sup> quartile qu'un individu du 1<sup>er</sup> quartile de pauvreté.

Le cinéma, plus encore que les repas chez soi ou à l'extérieur et les sorties, sépare de façon très nette les pauvres des non pauvres : les premiers ont 45 fois moins de chances d'aller au cinéma (quelle que soit la fréquence) que les individus plus favorisés ! Le cinéma n'est définitivement pas dans les habitudes des aînés les plus pauvres de notre échantillon<sup>19</sup>.

Si la participation à des activités sociales n'est pas l'apanage des aînés au Portugal, elle l'est encore moins des aînés les plus pauvres. En somme, la pauvreté est synonyme de moindre insertion sociale à l'exception de l'inscription dans un réseau de proximité (voisinage). Cependant cette inscription sousentend rarement une aide régulière des voisins (et encore moins une aide prêtée aux voisins). En effet, l'aide apportée par ces derniers ne touche que 1,9% de nos enquêtés. Même si elle est un peu plus importante dans le groupe le plus pauvre (4,4% des individus du premier quartile reçoivent de l'aide d'un voisin), l'aide de proximité est si

---

<sup>19</sup> 44,1% des individus de notre échantillon qui ne savent ni lire ni écrire se trouvent dans le 1<sup>er</sup> quartile de pauvreté contre 7,3% appartenant au 4<sup>ème</sup> quartile.

peu importante qu'elle ne peut pas être considérée, au Portugal, comme une des solutions au problème de la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

## **6.4 Conclusions**

- Au Portugal, les personnes âgées constituent un groupe particulièrement vulnérable à la pauvreté et à l'exclusion sociale.
- Dans cette recherche, le niveau de pauvreté des individus est défini par un indice unique de pauvreté qui combine un indice de pauvreté selon les conditions de vie et un indice de pauvreté monétaire. L'indice découle d'une analyse multivariée en composantes principales catégoriques appliquée aux données de l'enquête CIDIF. Il est déterminé surtout par les conditions de confort du logement et, en moindre mesure, par le revenu moyen par tête.
- La pauvreté est synonyme de vie en solo pour un nombre important d'individus de 55 à 90 ans (42,7% des individus enquêtés qui vivent seuls appartiennent au 1<sup>er</sup> quartile de pauvreté). Ainsi, le Portugal ne semble pas suivre la tendance des pays développés où vivre seul dans la vieillesse correspond à un choix de vie rendu possible par l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées.
- La cohabitation intergénérationnelle est moins fréquente dans les groupes les plus pauvres, à l'inverse de ce qui se passe en France où la cohabitation entre parents et enfants adultes caractérise les milieux sociaux défavorisés. Les conditions de logement et la

migration des enfants adultes vers les villes expliqueraient cette moindre propension à la cohabitation intergénérationnelle dans les situations de pauvreté.

- Les aînés qui vivent seuls, et qui sont plus vulnérables à la pauvreté, vivent aussi dans un plus grand isolement familial car ils habitent à une plus grande distance géographique de leurs enfants et ont moins de contacts téléphoniques avec eux.
- Les aînés qui habitent seuls ou avec un partenaire en situation de pauvreté se trouvent plus isolés géographiquement de leurs enfants.
- Les aînés pauvres voient moins souvent leurs enfants adultes quand les logements respectifs se situent à une distance de 15 à 30 minutes. La difficulté à maîtriser une distance moyenne est due, éventuellement, à l'absence ou à la restriction à l'utilisation d'un moyen de transport propre.
- La pauvreté détermine, en première instance, la fréquence des contacts téléphoniques entre parents âgés et enfants adultes. Plus on monte dans l'échelle de richesse, plus fréquents sont les contacts de ce type. Le groupe des plus pauvres n'a souvent aucun ou presque aucun contact par téléphone avec leurs enfants.
- L'isolement familial des aînés pauvres (mesuré par la distance géographique entre les logements des parents et des enfants adultes, par la fréquence des visites et des contacts téléphoniques) est compensé par des échanges plus importants avec leurs enfants dans beaucoup de domaines.
- Si on compare le groupe de parents le plus pauvre et le groupe le moins pauvre, la différence d'aide reçue est très importante quand il s'agit d'une aide en argent ou en espèces (nourriture et vêtements).

- Les parents les plus pauvres (1<sup>er</sup> quartile) reçoivent plus d'aide que celle attendue dans tous les domaines. Au contraire, les parents les moins pauvres (4<sup>ème</sup> quartile) reçoivent moins d'aide de leurs enfants. Les parents du 2<sup>ème</sup> quartile reçoivent plus d'aide que celle attendue en ce qui concerne les courses, les sorties et le soutien moral. Finalement, les parents du 3<sup>ème</sup> quartile reçoivent moins d'aide que celle attendue en services, dans les courses, les sorties et en soutien moral.
- Les parents pauvres aident leurs enfants autant que les parents non pauvres, à l'exception de l'aide en argent qui, naturellement, n'est pas à leur portée.
- Au niveau de l'inscription sociale, les aînés en situation de pauvreté sont plus souvent exclus des réseaux sociaux à l'exception des réseaux de proximité (voisinage). Néanmoins, ces derniers sont rarement impliqués dans la prestation de services.
- Les aînés pauvres entretiennent moins les réseaux d'amitié et ils sont plus renfermés chez eux car ils sortent beaucoup moins fréquemment que les non pauvres. Ils n'invitent et ne sont pas invités chez les autres. Les sorties pour aller au cinéma ne sont définitivement pas dans leurs habitudes et les différencient très nettement des individus plus aisés.
- En somme, les individus de 55 à 90 ans en situation de pauvreté vivent plus souvent seuls, ils ont moins de visites quand leurs enfants n'habitent pas à proximité et ils ont moins de contacts téléphoniques avec eux, mais ils reçoivent plus d'aide que les non pauvres. Les enfants les aident plus en argent, nourriture et vêtements, mais aussi en travaux domestiques, services, courses, accompagnement lors des sorties et soutien moral. Malgré les difficiles conditions de vie des parents en situation de pauvreté, ils

n'aident pas moins leurs enfants que les parents non pauvres, à l'exception de l'aide en argent. Les échanges familiaux intergénérationnels essayent ainsi de compenser le déficit économique et social des aînés en situation de pauvreté.